



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
Enseignement primaire

Etablissement scolaire du Mandement

Ecoles de : Dardagny / La Plaine / Russin / Satigny Mairie / Satigny Village
www.etablissement-scolaire-mandement.ch

**Procès-verbal de la séance du Conseil d'Etablissement
de Dardagny – La Plaine - Russin**

Jeudi 23 mars 2012 - 18h00 à 19h40
Salle de direction de l'école de La Plaine

Présents :

Président : Yves Corbat
Secrétaire : Madlen Liaudet

Commune de Russin : Mme Suzanne Serafini
Commune de Dardagny : M. Claude-Alain Burnand (remplace Mme Guyot)

Enseignantes : Anna Carrel-Pharisa
Maurice Morisod
Vivienne Waelti
Françoise Haeblerlin

Représentants des
parents : Anne Gros
Murielle Ramu
Karin Nussberger

Observateurs : M. DuyMih Tran
Mme Murielle Sermet
Mme Rosa Tardin
Mme Sandrine Doumas-Baudin
Mme Anabela Teixeira

Excusés :

Représentants des
parents : Jean-Luc Morel

GIAP : Mme Prisca Fuchs

Commune de Dardagny : Mme Isabelle Guyot

1. Bienvenue, accueil

M. Yves Corbat souhaite la bienvenue à tous et présente Mme Prisca Fuchs, responsable de secteurs du GIAP en charge des écoles de Satigny notamment, ainsi que M. Burnand qui remplace Mme Guyot pour cette séance.

1.1 Etat de la situation – prévision rentrée 2012

M. Corbat informe que la dotation de périodes qui sont dévolues à la gestion de l'établissement scolaire est maintenue et ainsi le nombre de 8 classes pourra être conservé.

La conséquence des nombreuses nouvelles inscriptions de futurs élèves de 1P signifie que les classes seront en moyenne bien chargées (entre 20 et 23 élèves et en double-niveau).

Comme chaque année la composition des classes se fera en concertation avec les enseignants.

Le choix se fera de manière sensée et équilibrée avec la perspective de toujours tenir compte du bien-être de l'élève. Un des critères considérés est celui du lieu de domiciliation, toutefois il n'est pas automatiquement prioritaire. Un bon équilibre des classes s'appuie également sur d'autres critères :

Mme Ramu demande comment sera annoncé les attributions des classes pour la rentrée scolaire aux parents ? Le directeur ne se prononce pas pour le moment et abordera ce sujet avec les enseignants. Il en informera les parents plus tard.

M. Tran souhaite qu'une information plus précise quant au choix de la constitution des classes soit faite auprès des parents. Cela afin qu'ils comprennent mieux les choix et puissent accompagner sereinement leur enfant lors d'un changement

En réponse à cette demande, le directeur ainsi que les enseignants expliquent que lors de séances de travail, ils examinent avec soin l'ensemble des critères qui prévaud à la composition des classes. Les critères sur lesquels travaillent les enseignants s'articulent sur différentes données comme :

La dynamique de classe, le climat scolaire, l'équilibre des genres, l'hétérogénéité et l'homogénéité, etc.

M. Corbat rappelle que l'organisation des classes relève uniquement de sa compétence. Il ajoute comprendre que certains parents réagissent avec émotion lorsqu'ils prennent connaissance de la classe et de l'école où ira leur enfant.

Mme Serafini met en évidence "que ce sont plus souvent les parents qui semblent préoccupés par le changement et moins leur enfant". Les enseignants confirment en effet, ce sentiment. Un débat s'en suit et chaque représentant exprime son avis tout en reconnaissant l'importance liée à la réaction émotionnelle que tout changement engendre.

M. Corbat est tout à fait disponible et ouvert à toute demande d'explication et son souhait est bien que le parents puisse accompagner la décision prise. Il rappelle à nouveau que le parent qui a des interrogations se tourne vers l'institution scolaire et non pas vers d'autres interlocuteurs qui ne pourront pas répondre efficacement.

Mme Serafini informe qu'un rendez-vous avec les TPG va être agendé prochainement car des changements au niveau du transport des élèves vont avoir lieu pour la rentrée prochaine.

En effet, tous les élèves devront être en possession de leur abonnement de bus. Toutefois le règlement des TPG n'autorise pas les enfants de moins de 6 ans à prendre le bus sans accompagnement. Afin de palier à ce défaut, les communes envisagent d'obtenir un minibus pour transporter les élèves les plus jeunes ou de rémunérer des adultes qui encadreraient ceux-ci, à savoir un adulte pour 8 enfants. Ce sujet sera abordé lors de ce rendez-vous.

1.2 Retour inscriptions rentrée scolaire 2012

Les trois écoles de Russin, La Plaine et Dardagny comptent à ce jour 161 élèves. Il y a 27 nouveaux élèves inscrits avec la particularité de triplé et deux fois des jumeaux.

2. Suivi des dossiers en cours

2.1 Bilan provisoire activités parascolaires

Mme Fuchs informe que depuis janvier le GIAP travaille sur la restructuration des secteurs et que l'établissement du Mandement fera dorénavant partie d'une autre région non encore définie. De 21 secteurs le GIAP passera à 17 secteurs.

Cela signifie que dès la rentrée prochaine un-e nouveau-elle responsable de secteur sera désigné pour nos écoles. Le ou la responsable de secteur s'occupera uniquement de la gestion.

Mme Fuchs précise que les équipes du parascolaire seront constituées d'animateurs et d'animatrices mais également d'un assistant socio-éducatif permanent. Son rôle permettra de gérer les équipes pour optimiser le développement de projets ainsi que l'encadrement durant les animations et les repas.

Les inscriptions pour les cuisines scolaires et le parascolaires auront lieu le 12 mai 2012. Le directeur propose de distribuer les affichettes par le biais de l'école.

2.2 Programmation et organisation des promotions juin 2012

La Commission scolaire a déjà tenu une séance à ce sujet. Les promotions ont lieu une fois sur deux dans l'une ou l'autre des communes. Cette année elles auront lieu à Dardagny. La manifestation débutera avec le discours du maire et sera suivi d'un petit spectacle d'environ 15 min. proposé par une association de personnes en situation de handicap. Le cortège aura lieu comme chaque année et les jeux et lâché de ballons se dérouleront à la suite de la cérémonie officielle. La buvette sera ouverte dès 17h30.

Le cadeau offert aux 8^{ème} primaire sera un dictionnaire "Robert". Les élèves recevront également des livres relatifs à l'anniversaire de Jean-Jacques Rousseau.

2.3 Bilan législature CE actuel

M. Corbat annonce qu'à la suite des vœux émis par les membres des 2 COET qu'il préside, il a formulé auprès du département la demande de pouvoir continuer à opérer avec 2 COETS pour la prochaine législature. Cette demande a reçu un préavis positif mais à nécessité une modification de l'actuel règlement sur les conseils d'établissement (C1 10.19). Le directeur annonce qu'en date du 9 février 2012 il avait reçu une lettre de la DGEP qui stipulait "au regard des spécificités de votre établissement et conformément à l'article 1, al. 3 du règlement sur les conseils d'établissement (C1 10.19), je vous confirme l'accord de la Direction générale de l'enseignement primaire pour le maintien de deux Conseils d'Etablissement durant la prochaine législature qui s'étendra de 2012- 2016."

M. Corbat rappelle que ce lieu a pour objectif premier l'échange entre les différentes parties qui sont concernées de façon direct ou indirect avec l'évolution de l'école. C'est également un espace qui favorise la communication et la résolution de difficultés ou de mauvaises compréhensions.

M. Corbat remercie les participants de bien vouloir lui remettre le document à remplir concernant le COET afin de faire la synthèse et de le transmettre à DGEP.

2.4 Elections 3 mai 2012

Mme Ramu et Mme Gros annoncent qu'elles ne se représenteront pas en tant que représentante des parents pour la prochaine législature.

Vu le nombre restreint de candidatures, Mme Nussberger renouvelle la sienne pour la prochaine législature. Mme Tardin qui officie en tant qu'observatrice annonce sa candidature comme représentante des parents. Cette annonce ultime recueille l'unanimité et cela porte le nombre de candidatures à 4 personnes, il en découle donc une élection tacite.

Mme Gros demande si un représentant de l'APE peut assister en tant qu'observateur permanent. M. Corbat pense que plutôt que d'être observateur ce serait mieux d'être invité permanent. Mais cela est-il nécessaire puisqu'il y a les représentants des parents qui siègent ?

3. Divers

M. Burnand informe qu'une fête "La fête à Rousseau" aura lieu les 1^{er} et 2 septembre 2012 et se déroulera à Dardagny.

Il informe également que la Commission manifestations souhaite se réunir avec les enseignants pour l'organisation de la fête de l'Escalade. Il propose la date du 14 mai 2012. Le directeur précise qu'il est important de désigner qui sera en charge de l'organisation de cette manifestation. L'école peut être partenaire et associée à l'évènement. Toutefois il ne lui incombe pas d'en avoir la gestion et la responsabilité.

M. Burnand souhaite également faire le portrait "interview" des enseignants et des différents acteurs qui oeuvrent dans le cadre des écoles du Mandement. L'idée est de permettre à la population de découvrir ces personnalités sous un angle différent et non pas uniquement du point de vue de leur profession.

Ce journal a été nommé "Echo du Château" et sera distribué à l'ensemble des résidents de la commune de Dardagny.

En ce qui concerne la traditionnelle boom destinée aux élèves, cette dernière se déroulera le vendredi 22 juin 2012. Mme Ramu remercie par avance les enseignants de ne pas prévoir de sorties ce jour-là.

La séance est levée à 19h40

Abréviations :

| | |
|------|--|
| APE | Association des parents d'élèves |
| COET | Conseil d'établissement |
| DGEP | Direction générale de l'enseignement primaire |
| DIP | Département de l'instruction publique |
| DLR | Dardagny, La Plaine et Russin |
| ECSP | Enseignant chargé de soutien pédagogique |
| ES | Etudes surveillées |
| GAPP | Groupement genevois des associations de parents d'élèves du primaire |
| GIAP | Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire |
| PE | Projet d'établissement |
| RE | Représentants des enseignants |
| RP | Représentants des parents |
| SSJ | Service de la santé de la jeunesse |
| PV | Procès verbal |